

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 903 7627
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 7 février 2022

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4008-2017.
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir
Phase 1, Étape B - **Partie relative aux Caractéristiques des contrats d'achat de GNR
à Neuville, Chicoutimi et Gore NÉ.**
**Version caviardée publique de la Demande de renseignements no. 8 à Énergir par
le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM.**

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer ci-après la demande de renseignements no. 8 à *Énergir* du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM au présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par
l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies
Énergétiques (S.É.) et le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique (SDÉ)* de la Régie.

ii) **SECURITY EXCHANGE COMMISSION, [PyroGenesis' Subsidiary, Pyro Green-Gas, Selected to Supply \\$5Million \(min.\) Landfill Biogas Purification System](#), 22 septembre 2021 :**

PyroGenesis' Subsidiary, Pyro Green-Gas, Selected to Supply \$5Million (min.) Landfill Biogas Purification System

*Project expected to repurpose 3,500 tonnes of greenhouse gases (GHG)
per year into high value fuel; equivalent to 1,000 cars*

MONTREAL, Sept. 22, 2021 (GLOBE NEWSWIRE) -- PyroGenesis Canada Inc. (<http://pyrogenesis.com>) (NASDAQ: PYR) (TSX: PYR) (FRA: 8PY), a high-tech Company (hereinafter referred to as the "Company" or "PyroGenesis"), that designs, develops, manufactures and commercializes advanced plasma processes and sustainable solutions to reduce greenhouse gases, today announces that Pyro Green-Gas, formerly known as AirScience Technologies Inc. ("AST"), a wholly owned subsidiary of PyroGenesis Canada Inc, has been selected to supply its landfill biogas purification system to Carbonaxion Bioénergies Inc., the promoter of GNR Neuville project, which is being developed at the environmental complex of the Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf ("RRGMRP" or "The Régie"), located in Quebec Canada. The Régie is a municipal organization that manages the residual materials of 24 municipalities.

Carbonaxion Bioénergies previously entered into an agreement with The Régie to build, own and operate a landfill gas plant that will convert the waste from the Neuville landfill site into a renewable natural gas (RNG) over the next 20 years. Carbonaxion then selected Pyro Green-Gas as the supplier of the biogas purification system. The contract has an expected value in excess of \$5 million and is expected to be fully commissioned in the first half of 2023.

The technologies to be provided by Pyro Green-Gas as part of this landfill gas purification project include desulfurization, dehydration, decarbonization, removal of nitrogen and oxygen depletion all geared to produce a biomethane suitable to be incorporated into a gas pipeline owned by Énergir, the largest natural gas distribution company in Quebec.

The biogas purification unit at the Neuville site is expected to produce an average of 1.8 million cubic meters of biomethane (or RNG) per year, which will be injected into Énergir's gas network. Previously, the biogas produced from the decomposition of organic waste at the landfill was collected and destroyed by flaring. As a result, this project is expected to reduce 3,500 tonnes of greenhouse gases (GHG) per year which is the equivalent of removing 1,000 cars from the road every single year.

"We are pleased to announce this important milestone, less than one month after closing the strategic acquisition of AST," said Mr. P. Peter Pascali, President and Chair of PyroGenesis. "Today's announcement is a confirmation of the strategic decision behind the acquisition, and of the reputation of Pyro Green-Gas's environmental technologies within the RNG market. Being chosen to supply this landfill gas purification equipment unit to Carbonaxion Bioénergies represents further validation of the technology and its value proposition to our customers. We believe there is significant demand for upgrading biogas facilities worldwide, particularly given the legislative trend across North America towards regulating minimum amounts of RNG to be incorporated within gas pipelines."

Réjean Carrier, President and Co-founder of Carbonaxion Bioénergies, stated, "PyroGenesis and AirScience Technologies are ideal partners for Carbonaxion as they share our vision to promote and integrate sustainable solutions, aimed at reducing GHGs and decarbonizing our economy. We look forward to deploying Pyro Green-Gas's proprietary technologies that will not only significantly reduce GHGs, but will also transform an expense into a revenue stream for the municipalities concerned over the next 20 years."

iii) **Michel HARVEY**, [Le biogaz valorisé en gaz naturel à Neuville](#), Courrier du Portneuf, 18 septembre 2021 :

Le biogaz valorisé en gaz naturel à Neuville

Le 18 septembre 2021 — Modifié à 13 h 51 min le 21 septembre 2021 Temps de lecture : 2 min

Par Michel Harvey M'écrire



De gauche à droite : Réjean Carrier, président de Carbonaxion Bioénergies; Jean-Luc Mercure, directeur général de la Régie; Bernard Gaudreau, président du conseil d'administration de la Régie; Pierre Carabin, chef de la technologie et stratège en chef de PyroGreen-Gas Canada; Gérard Magnin, président de Pyro Green-Gas et Gérard Mounier, président-directeur général de GNR. Québec Capital. Photo - Michel Harvey

Un projet estimé à 10 M\$ visant la valorisation du biogaz produit en gaz naturel renouvelable verra le jour d'ici 2023 sur le site d'enfouissement technique de Neuville.

Carbonaxion Bioénergies installera, à Neuville, une unité d'épuration du biogaz qui sera fournie par la firme montréalaise Pyro Green-Gas. Cette unité produira en moyenne, sur une base annuelle, près de 1,8 million m³ de biométhane, aussi appelé gaz naturel renouvelable (GNR).

Une fois l'opération d'épuration réalisée, le gaz naturel renouvelable sera injecté dans le réseau gazier d'Énergir et destiné aux consommateurs. La mise en service des futures installations est prévue pour le début de l'année 2023, et ce projet contribuera à la réduction de 3 500 tonnes de gaz à effet de serre (GES) par année, soit l'équivalent de l'émission annuelle de 1 000 automobiles.

Actuellement, le biogaz issu de la décomposition des déchets organiques est présentement collecté et brûlé par une torchère. Ce nouveau processus du biogaz permettra à la Régie de valoriser le biogaz et d'améliorer son empreinte environnementale.

« Présentement, sur le site de Neuville où il y a une torchère, c'est l'endroit où on brûle le biogaz. C'est ce biogaz-là qu'on va purifier, on va l'amener à une qualité « pipeline » et on va l'injecter dans le réseau d'Énergir », a souligné le président de la société québécoise Carbonaxion Bioénergies, Réjean Carrier.

Le projet, estimé à 10 M\$, est rendu possible grâce à une aide financière de 3 M\$ reçue du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Cette entente entre la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et Carbonaxion Bioénergies en est une d'une durée de 20 ans.

« On prend une ressource que nous brûlons; on génère donc des gaz à effet de serre, on va les annuler complètement et les valoriser pour consommation humaine », précisait le président du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et maire de Neuville, Bernard Gaudreau.

« C'est la tendance où il faut aller comme de multiples facettes de notre société. »

iv) **GOVERNEMENT DU QUEBEC MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (MERN), [Le Gouvernement du Québec attribue 70 M\\$ pour soutenir la production et la distribution de gaz naturel renouvelable](#), 7 juillet 2020.**

Les projets :

Nom du promoteur du projet de production de GNR	Lieu	Type de projet de production de GNR visé	Volume visé de GNR reçu dans le réseau (Mm ³ /an)
ADM-Agri-Industries company	Candiac	Biométhanisation	5,0
Centre de traitement de la biomasse de la Montérégie inc.	Saint-Pie	Biométhanisation	2,1
GFL Environmental inc.	Chicoutimi	Lieu d'enfouissement technique	2,0
Groupe Bioénertek inc.	Sainte-Sophie-de-Lévrard	Agricole	1,6
Coopérative de solidarité Carbone	Victoriaville	Agricole	3,0
Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi	Cowansville	Lieu d'enfouissement technique	3,0
Carbonaxion Bioénergies inc.	Neuville	Lieu d'enfouissement technique	1,9
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	Saint-Étienne-des-Grès	Lieu d'enfouissement technique	8,0

Demande(s) :

- 8.1.1** Pour le site de Neuville, la référence i) au tableau 3 indique une QCA de 2,0 10⁶m³ à l'an 20. Les références ii) et iii) indiquent un QCA moyen de 1,8 10⁶m³. La référence iv), indique un volume visé de 1,9 10⁶m³. Et finalement l'annexe 2 de la référence confidentielle i) présente une production annuelle de GNR estimée [Texte caviardé]. Veuillez confirmer si le volume moyen serait celui déclaré à la Security Exchange Commission de la référence ii). Si non, veuillez présenter un tableau de calcul du volume moyen estimé. Veuillez vous assurer, si vous le pouvez, de déposer notamment une version publique de votre réponse.
- 8.1.2** Veuillez confirmer que la technologie présentée à la référence ii) sera celle utilisée pour la production du GNR.
- 8.1.3** Est-ce qu'Énergir a eu accès aux études qui démontrent la croissance estimée du volume du site de Neuville ? Si, oui Veuillez déposer ces études.
- 8.1.4** Est-ce qu'Énergir a validé la performance des équipements cités à la référence ii) dans d'autre site d'enfouissement ? Si oui, fournir cette validation.
- 8.1.5** Est-ce qu'Énergir a validé la performance des équipements cités à la référence ii) dans d'autre site d'enfouissement en milieu nordique ? Si oui, fournir cette validation.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-GIRAM-8.2

Référence(s) :

- i) **ÉNERGIR**, Dossier R-4008-2017, Phase 1, Étape B, **Caractéristique de contrat d'achat de GNR – Nouvelle Écosse et Chicoutimi**, version confidentielle B-0655, Annexe 2 et Annexe 1.1 : Section Attendu Que : Page 1 (Article 2.1), Pages 4 et 5, (Article 4), Pages 5 et 6 (Article 13.4), Page 9 (Article 20), Pages 12 et 13.

Demande(s) :

- 8.2.1** Veuillez présenter un tableau avec chacune des années du contrat de Carbonaxion et les détails du prix (Coût GNR et [Texte caviardé] par m³ tel que défini à la référence i)? Nous comprenons que le total devrait correspondre au prix mentionné dans [Texte caviardé] pour ce contrat. Veuillez vous assurer, si vous le pouvez, de déposer aussi une version caviardée de votre réponse.
- 8.2.2** [Texte caviardé]
- 8.2.3** [Texte caviardé]

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-GIRAM-8.3

Référence(s) :

- i) **ÉNERGIR**, Dossier R-4008-2017, Phase 1, Étape B, *Caractéristique de contrat d'achat de GNR – Nouvelle Écosse et Chicoutimi*, version confidentielle B-0655, Annexe 2 et Annexe 1.2 : Section Attendu Que : Page 1, Article 2.1 : Page 4 , Article 4 : Pages 5 et 6, Article 13.4 : Page 9, Article 20 : Pages 12 et 13.

Demande(s) :

- 8.3.1** Veuillez confirmer que GLF Environnement a obtenu et transféré à Waga une subvention du MERN pour le projet de Chicoutimi tel que présenté à la référence iv) de la Section 8.1 de la demande de renseignement S.É.-AQLPA-GIRAM-8.1.
- 8.3.2** Veuillez confirmer que cette subvention est pour une production annuelle de 2.0 10⁶ m³ de GNR.
- 8.3.3** Veuillez expliquer pourquoi ce volume de 2.0 10⁶ m³ de GNR est inférieur au QCA de l'an 1 du contrat de Waga présenté au tableau 3 à la référence i) de la Section 8.1 de la demande de renseignement S.É.-AQLPA-GIRAM-8.1.
- 8.3.4** Veuillez présenter un tableau avec chacune des années du contrat de Waga et le détail du prix (Coût GNR et coût [Texte caviardé]) par m³ tel que défini à la référence i). Nous comprenons que le total devrait correspondre au prix mentionné dans [Texte caviardé] pour ce contrat. Veuillez vous assurer, si vous le pouvez, de déposer notamment une version publique de votre réponse.
- 8.3.5** [Texte caviardé]
- 8.3.6** [Texte caviardé]

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-GIRAM-8.4

Référence(s) :

- i) **ÉNERGIR**, Dossier R-4008-2017, Phase 1, Étape B, *Caractéristique de contrat d'achat de GNR – Nouvelle Écosse et Chicoutimi*, version confidentielle B-0655, Annexe 2.

ii) **FRANÇOIS DROUIN, [SÉMER : un pas de recul pour mieux avancer](#), Infodimanche.com, 16 septembre 2021.**

16 septembre 2021 - 09:18 | Mis à jour : 18:56

De retour au gaz liquéfié

SÉMER : un pas de recul pour mieux avancer



Par François Drouin, journaliste

Suivre

4



- Photo: François Drouin

Deux ans et demi après avoir annoncé que la SÉMER renonçait à la production de gaz liquéfié afin de se convertir dans la production de gaz comprimé, puisque «le marché n'est plus là», voilà que son président, Michel Lagacé confirme que l'usine de biométhanisation fait marche arrière et revient au gaz liquéfié.

Ironiquement, c'est entre autres l'incapacité et les insuccès à produire cette fameuse première goutte de gaz liquéfié qui ont mené à la réorientation de l'usine vers le gaz comprimé.

La Société d'économie mixte d'énergie renouvelable (SÉMER) explique plutôt ce deuxième revirement de situation par un marché changeant alors qu'elle est liée par une entente à long terme de 20 ans avec Énergir, principal distributeur de gaz au Québec. Quatre options auraient été étudiées avant d'opter pour la production de gaz liquéfié.

MARCHÉ EN ÉVOLUTION

«Il y a deux ans, Énergir nous disait "on n'en veut plus [du gaz liquéfié], on n'en veut plus". Mais nous avons un partenaire privé comme promoteur, Terix-Envirogaz, qui a eu des discussions avec Énergir. Il en est ressorti qu'il y avait une ouverture dans le marché. Pour nous, ça fait notre affaire», explique Michel Lagacé.

Ce dernier soutient que la SÉMER profitera des attributs environnementaux qui lui permettront notamment d'augmenter sa production de gigajoule. «Ça vient assurer davantage de profitabilité pour l'usine donc, c'est mieux», avance-t-il.

PRODUCTION

L'approvisionnement en matières putrescibles a longtemps été une source d'inquiétude pour l'usine de biométhanisation. La SÉMER soutient qu'elle va chercher entre 30 et 40 % de gisement dans chaque territoire des MRC participantes.

«L'enfouissement est pas mal plus cher. Les gens doivent comprendre qu'ils paient pour 100% du gisement. S'ils nous amènent plus de matière, ils ne paient pas plus, mais l'usine produit plus alors que s'ils envoient les matières à l'enfouissement, le cout augmente», affirme M. Lagacé.

En mars 2019, les dirigeants de la SÉMER et leurs partenaires se disaient convaincus de voir l'usine de Cacouna en opération avant le début 2020. Plus de deux ans ont passé et c'est maintenant 2022 qui se retrouve dans leur collimateur.

«Il faut que Québec débloque les fonds, il faut ensuite faire l'acquisition d'équipements et procéder à l'installation. Nous visons 2022. Mais pour ça, Québec doit fournir un soutien financier.»

C'est la firme PricewaterhouseCoopers qui a été mandatée pour étudier le dossier de la SÉMER et qui déterminera la viabilité du projet. À ce propos, le président de la SÉMER s'est montré confiant d'obtenir le feu vert. «Toutes nos données vont en ce sens», lance-t-il.

SYLVIE VIGNET VISE QUÉBEC

De son côté la mairesse de Rivière-du-Loup, Sylvie Vignet, tape du pied devant l'aide de Québec qui tarde à arriver. «Tous les jours il se brûle des milliers de dollars en gaz qui s'en vont dans la torchère et je trouve ça inadmissible qu'on ne fasse pas plus vite pour nous aider à récupérer ce gaz-là et à le vendre.»

Mme Vignet affirme que la SÉMER et la Ville n'ont pas la capacité financière d'aller de l'avant avec des investissements permettant de compléter le processus de liquéfaction du biogaz. «En attendant, on le brûle, et je ne comprends pas pourquoi le gouvernement ne va pas plus vite là-dedans pour nous aider à dire "écoutez, vous avez du gaz, on peut faire de l'argent avec le gaz", on pourrait payer nos investissements. Je vous le dis, c'est incompréhensible», tonne Mme Vignet.

Cette dernière rappelle que l'usine de biométhanisation répond à tous les critères environnementaux et que la région a tout ce qu'il faut pour agir. Elle reproche du même souffle au gouvernement de François Legault de «continuellement» reporter les dates d'entrées en vigueur des normes liées à la gestion des matières résiduelles, maintenant fixées à 2025 et qui ferait de l'usine une incontournable dans le domaine.

EN CHIFFRES

La SÉMER est détenue à 80 % par le public soit à 40 % par la Ville de Rivière-du-Loup et 40 % par la MRC de Rivière-du-Loup. C'est le promoteur privé Terix-Envirogaz qui détient les derniers 20%. En vertu de ce partenariat avec un promoteur privé, même minoritaire, la SÉMER n'est pas tenue de partager ses états financiers, malgré des demandes fréquentes, y compris certains élus comme le préfet de la MRC des Basques Bertin Denis.

En 2017, la Société accumulait déjà un déficit de 5,2 M\$ qui pourrait s'élever aujourd'hui à près de 8 M\$. C'est en juillet 2012 que le gouvernement du Québec confirmait un investissement de 11 millions de dollars dans le projet d'usine de biométhanisation de la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup (SÉMER). Cette aide financière s'ajoutait à celle du fédéral de 4 M\$. Le coût total du projet à l'époque s'élevait à 27,6 M\$.

Rappelons qu'en novembre 2020, le ministère de l'Environnement a versé 1,9 M\$ à la SÉMER afin d'éviter une rupture de liquidités.

L'entente avec Énergir prévoit que l'entreprise achètera à la SÉMER la totalité du gaz naturel renouvelable produit par l'usine de biométhanisation sur le site de Rivière-du-Loup au coût de 18,40 \$ par gigajoule, en fonction d'une capacité de production de 3 600 000 m³/an pour une durée de 20 ans suivant le début de la production. Pour la Société, il s'agit d'un potentiel de revenus de 2,5 M\$ annuellement.

BIOMÉTHANISATION

La biométhanisation est un procédé naturel basé sur la dégradation par des microorganismes de la matière organique, en conditions contrôlées et en l'absence d'oxygène. Cette dégradation aboutit à la production d'un digestat et de biogaz. Si le digestat est valorisé par un retour en terre, c'est le biogaz qui est au cœur même de la raison d'être de la SÉMER.

Ce que son président, Michel Lagacé, désigne par «gisement» est en fait un composé de matière organique provenant majoritairement de la collecte du bac brun, vos restants de table. En n'utilisant pas le bac brun et en mettant les déchets organiques dans le bac à ordures, le citoyen prive la SÉMER de sa matière première et contribue à augmenter les coûts d'enfouissement au Lieu d'enfouissement technique (LET) de Cacouna.

- iii) **M.T. FERNANDEZ**, [New owner takes on Petwawa renewable biogas project](#), Toronto Star, 2 novembre 2021:

New owner takes on Petwawa renewable biogas project



By **M.T. Fernandes**, Local Journalism Initiative Reporter Dundalk Herald
Tue., Nov. 2, 2021 | 1 min. read

[READ THE CONVERSATION](#)

Southgate has approved a change to the deal for the renewable natural gas plant proposed on five acres in the Eco-Park.

The plan was developed and taken through the Environmental Compliance and planning approvals by Mark Bell for Petawawa.

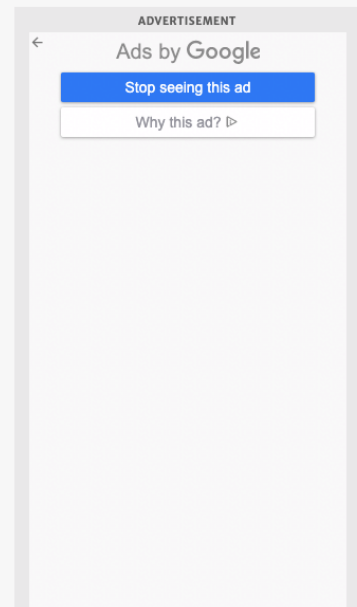
Council approved an “assignment and assumption agreement” with Petawawa Biofuel LP and Southgate Renewables Holdings Corp.

Signing for Southgate Renewables was Gary Kissack, a Toronto lawyer who has been involved in renewable energy projects and sits on many boards of directors.

In this agreement, the new company takes on all the conditions of the existing purchase and sale agreement.

The plan is to make renewable natural gas from from municipally-collected organics, commercial and industrial food waste, and a blend of agricultural materials such as silage, stover, unused parts of crops and certain types of animal manure.

The gas would be fed into the natural gas grid, and the leftover material would be marketed as organic fertilizer.



Demande(s) :

- 8.4.1** Veuillez confirmer que l’entente avec Énergir prévoyait que l’entreprise achètera à la SÉMER la totalité du gaz naturel renouvelable produit par l’usine de biométhanisation sur le site de Rivière-du-Loup au coût de 18,40 \$ par gigajoule, en fonction d’une capacité de production de 3 600 000 m³/an pour une durée de 20 ans suivant le début de la production, tel que mentionné dans la référence ii).
- 8.4.2** Veuillez confirmer que le projet de SEMER est toujours sujet à l’obtention d’une subvention importante de la part du Gouvernement du Québec tel que mentionné à la référence ii). Veuillez préciser.
- 8.4.3** Veuillez calculer l’impact du cout moyen du GNR en GJ des nouveaux contrats proposés sans le contrat de SEMER pour chacune des années détaillées à la référence i). Veuillez vous assurer, si vous le pouvez, de déposer notamment une version publique de votre réponse.

- 8.4.4** Veuillez élaborer sur les normes citées par la mairesse de Rivière-du-Loup parle dans la référence ii). Est-ce que celles-ci pourraient favoriser d'autres projets de GNR ? Veuillez élaborer.
- 8.4.5** Prévoyez-vous des délais de mise en service avec le transfert du site de Petawawa cité à la référence iii) et un impact sur cout moyen du GNR en GJ/m³ des nouveaux contrats proposés et présenté à la référence i) ? Veuillez élaborer.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-GIRAM-8.5

Référence(s) :

- i) **ÉNERGIR**, Dossier R-4008-2017, Phase 1, Étape B, **Caractéristique de contrat d'achat de GNR – Nouvelle Écosse et Chicoutimi**, version confidentielle B-0655, Annexe 2 et Annexe 1.4, Page 1 / 2, Page 4/14 et Exhibit A.

ii) **CBC NEWS, [Meet the N.S. farmers who are turning composted food into energy](#), CBC News, 3 novembre 2021 :**

Nova Scotia · Video

Meet the N.S. farmers who are turning composted food into energy



Courthouse Hill Farms in Hants County then sells the energy to Nova Scotia Power

CBC News · Posted: Nov 03, 2021 8:39 PM AT | Last Updated: November 3, 2021



Courthouse Hill Energy in East Hants, N.S., is turning food waste into energy to sell to Nova Scotia Power. (CBC)

5 comments

Our planet is changing. So is our journalism. This story is part of a CBC News initiative entitled [Our Changing Planet](#) to show and explain the effects of climate change and what is being done about it.

A United Nations report from earlier this year found that Canadians generate around 80 kilograms of food waste per person every year — and that's just from our homes.

Grocery stores and restaurants also create excessive food waste. Whether it's peelings from meal prep, or spoiled food, much of it ends up as compost.

But now there are at least three facilities in Nova Scotia turning that waste into energy, which is then sold to Nova Scotia Power.

That includes a bio-digester at Courthouse Hill Farms in Hants County. It's set up on a dairy farm that's been in the Blois family since 1784.

CBC Nova Scotia's Philis McGregor dropped by for a tour. Watch the full story below:



There are at least three facilities in Nova Scotia that are taking food waste and turning it into energy, including a bio-digester at Courthouse Hill Farms in Hants County. 4:56

iii) FITEC, [Courthouse Hill Farm](#), FITEC Environmental Technology, Consulté le 4 février 2022.

**COURTHOUSE
HILL FARM**
Gore, Nova Scotia

An East Coast dairy farm takes advantage of provincial incentives to help make the shift to cleaner energy.

- PROJECT DETAILS
- » 20,000 tonnes/yr of commercial ICI
- FITEC TECH SUPPLY
- » Plant Design
 - » KV20 Ball Valve Pumps
 - » Pasteurizing System
 - » Automated Self-Cleaning Digester



The Biogas Plant at Courthouse Hill Farm

**DESIGNED & ENGINEERED
BY FITEC**

The Nova Scotia Community Feed-in Tariff (COMFIT) program was announced in 2011. As part of the province's effort to move away from carbon-based energy projects, this program aimed to incentivize community investments in renewable energy by guaranteeing the rate paid for energy fed back into the grid. Upon learning about the program, the Blois family of Courthouse Hill Farm – a dairy operation in Gore, Nova Scotia – decided to make a move.

Taking part in the COMFIT program presented this seventh and eighth-generation farming family with an opportunity to diversify their on-farm revenues and contribute to the province's shift to green energy by building a biogas facility. Courthouse Hill Farm is located in proximity to the Halifax Regional Municipality, providing the Bloises with a unique advantage of access to both agricultural and municipal organic waste.

To make the best of their opportunity, they wanted to find technologies that handled the widest possible range of organic wastes to generate maximum energy output. Their solution came from installing Fitec's Self-Cleaning Digester and High Solids Pasteurizing system.

iv) **TORLIGHT BIORESOURCES**, [Renewable Natural Gas \(Biomethane\) Feedstock Potential in Canada](#), 2020, Figure 10, Page 15.

Figure 10. Commercial Organics Potential (Canadian Biogas Study)

Jurisdiction	RNG Potential (M m ³ /yr)	RNG Potential (PJ/yr)
British Columbia	17.4	0.5
Alberta	30.1	1.1
Saskatchewan	6.7	0.2
Manitoba	5.8	0.2
Ontario	61.8	2.3
Quebec	30.1	1.1
New Brunswick	2.6	0.1
Nova Scotia	2.3	0.1
Newfoundland and Labrador & Prince Edward Island	-	-
Territories	-	-
Canada	160	5.6

Reference: [3]

Demande(s) :

8.5.1 [Texte caviardé]

8.5.2 [Texte caviardé]

8.5.3 Veuillez confirmer que ce projet sera le premier projet de production de GNR d'Access RNG? Cela vous pose-t-il un problème quant à la fiabilité du producteur ?

8.5.4 Veuillez confirmer que le seul projet en production de digesteur anaérobie à Gore en Nouvelle Écosse est celui présenté à la référence ii). Si non, veuillez confirmer quelle technologie sera utilisée et si un contrat d'approvisionnement a été signé pour cette dernière comme pour le cas de Carbonaxion [Texte caviardé]. Veuillez, en de tels cas, fournir les précisions.

8.5.5 Est ce que le projet de Access RNG utilisera la même technologie que celle présenté en référence iii) déjà implantée à Gore en Nouvelle Écosse ? Veuillez préciser.

8.5.6 [Texte caviardé]

8.5.7 [Texte caviardé]

8.5.8 [Texte caviardé]

8.5.9 Si le projet de Gore NÉ ne se réalise pas, veuillez calculer l'impact sur le prix moyen du GNR chaque année en \$/GJ en refaisant à cet effet le tableau [Texte caviardé]. Veuillez vous assurer, si vous le pouvez, de déposer notamment une version publique de votre réponse.